

Transport des élèves scolarisés en primaire

Contrat de prise en charge par l'Eurométropole de Metz du coût de l'abonnement de transport LE MET' pour l'année scolaire 2022 / 2023 lors de Regroupements Pédagogiques Intercommunaux et Intracommunautaires.

Cette demande concerne uniquement l'élève résidant sur l'Eurométropole de Metz, scolarisé en école primaire et contraint d'emprunter le réseau LE MET' pour se rendre à l'école publique à laquelle il est rattaché selon les règles de l'Education Nationale lorsque le trajet nécessite un changement de commune ou de bourg avec rupture de la continuité urbaine.

Nom de l'élève* : _____ Prénom de l'élève* : _____

Date de naissance* : ___ / ___ / ___

Adresse de résidence de l'élève* : _____

Code Postal* : _____ Ville* : _____

Je ne souhaite pas recevoir par courrier d'informations ni de propositions commerciales du réseau LE MET'.

Nom et prénom du représentant légal* : _____

Numéro de téléphone portable* : _____ (pour le suivi de mon dossier)

Numéro de téléphone fixe* : _____ (pour le suivi de mon dossier)

J'accepte de recevoir des informations et propositions commerciales de la part du réseau LE MET' par SMS/MMS

Je ne souhaite pas être contacté par téléphone pour recevoir les informations, propositions commerciales et enquêtes du réseau LE MET'.

Adresse mail* : _____ @ _____

J'accepte de recevoir par email des informations et des propositions commerciales de la part du réseau LE MET'.

J'ai lu et j'accepte les Conditions Générales de Vente.

J'ai lu et j'accepte les modalités de traitement de mes données.

Signature du représentant légal :

Fait à _____, le _____

Nom : _____ Prénom : _____ Signature : _____

Pour recevoir la newsletter LE MET' afin d'être informé des nouveautés et informations du réseau par email et recevoir les informations situations perturbées (neige-grève) par SMS : inscription dans votre espace personnel sur lemet.fr

Les champs obligatoires sont marqués d'un astérisque (*)

Les informations recueillies par le réseau LE MET', à partir de ce formulaire, font l'objet d'un traitement informatisé nécessaire à la gestion des relations commerciales ainsi qu'à la gestion des impayés. Ces données sont destinées au réseau LE MET', qui est responsable de traitement, ainsi que, le cas échéant à ses partenaires, sous-traitants ou prestataires situés dans/hors de l'Union Européenne. Vos données sont conservées pour les durées nécessaires à la gestion administrative et comptable des services souscrits et la promotion des services. Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre [politique de confidentialité](#), disponible sur le site internet lemet.fr. Conformément à la réglementation applicable, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et/ou de suppression de vos données personnelles. Vous pouvez également vous opposer à leur traitement à des fins commerciales. Vous pouvez exercer ces droits, ou adresser toute autre question, à contact@lemet.fr ou à l'adresse postale suivante : 10 Rue des Intendants JOBA – CS 30009-57063 METZ cedex 2.

Pour toute question relative au traitement de vos données personnelles, vous pouvez également vous adresser à notre délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpo@lemet.fr.

METZ MÉTROPOLE

EUROMÉTROPOLE DE METZ

MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1

T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu ■    

Tout courrier émanant ou traité par Metz Métropole fait l'objet d'un enregistrement sur support informatique à l'usage exclusif de Metz Métropole et de ses partenaires pour l'accomplissement de ses missions. La durée de la Durée d'Utilité Administrative. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles vous concernant. Ce droit s'exerce par

Numéro de la carte de transports SimpliCités (si déjà abonné) : _____
(voir où trouver le numéro ci-dessous)

Ecole fréquentée à la rentrée de septembre 2022 :

Commune de : _____ Classe de : _____

L'enfant utilisera les transports en commun le midi pour rentrer déjeuner : oui non

Le quotient familial (QF) du ménage est :

Supérieur à 900 euros Compris entre 666 et 900 euros

Compris entre 431 et 665 euros Inférieur ou égal à 430

Si le QF est inférieur ou égal à 900 euros, joindre au présent formulaire une attestation de paiement et de quotient familial CAF. Cette attestation est à télécharger et à imprimer depuis votre espace personnel sur le site CAF. Elle mentionne la liste des ayants droits (nom, prénom et date de naissance des enfants).

Nota :

- **Si renouvellement d'abonnement, pièces à joindre :**

- Formulaire renseigné
- Attestation de paiement et de quotient familial CAF mentionnant la liste des ayants droits (si Quotient Familial < ou égal à 900 €)

à retourner avant le **1^{er} août 2022** par email par les familles à cette adresse électronique : poletran@eurometropolemetz.eu

- **Si nouvelle inscription, pièces à joindre :**

- Formulaire renseigné
- Photographie d'identité de l'élève
- Chèque de 5 Euros à l'ordre de "TAMM" **ou** Carte SimpliCités qui aura été commandée gratuitement au préalable par la famille pour l'enfant concerné sur le site internet de la Région Grand Est à l'adresse suivante : <https://m.ter.sncf.com/grand-est/services-contacts/carte-simplicites> (carte éditée par la Région et envoyée gratuitement au domicile de la famille selon les conditions actuelles)
- Attestation de paiement et de quotient familial CAF mentionnant la liste des ayants droits (si Quotient Familial < ou égal à 900 €)

à retourner avant le **1^{er} août 2022** de façon groupée par commune au Pôle Mobilité - Transport de l'Eurométropole de Metz Maison de Métropole 1 place du Parlement de Metz CS 30353 57011 METZ Cedex 1

Modèle de carte : numéro à prendre en compte



METZ MÉTROPOLE

EUROMÉTROPOLE DE METZ

MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1

T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu ■ f t in

Tout courrier émanant ou traité par Metz Métropole fait l'objet d'un enregistrement sur support informatique à l'usage exclusif de Metz Métropole et de ses partenaires pour l'accomplissement de ses missions. La durée de validité administrative. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles vous concernant. Ce droit s'exerce par der